

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 24 septembre 2018.

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie GAUTIER, Maire.

Etaient présents :

Madame Valérie GAUTIER, Jean-Michel SYLVESTRE, Gervais BUGEL, Marie-Ange OHEIX, Flavie BIGET, Ludovic ORAIN, Emmanuelle DUCHESNES, Gaëtane LE SAUSSE, Laurent LOQUET, Arnaud GUICHON, Laurent THEBAUD, Jean-Marc PLISSONNEAU, Françoise VERCHERE.

A 20H 00, Madame le maire déclare la séance ouverte et propose à l'assemblée de rajouter un point :
Contrat d'assurance.

- Désignation d'un secrétaire de séance

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Madame Emmanuelle DUCHESNES en qualité de secrétaire de séance.

-Approbation du compte rendu du 25/06/2018.

1)-Suppression de la régie rythmes scolaires.

Suite à l'arrêt des activités Temps d'Accueil Périscolaire, la régie d'encaissement auprès des familles est supprimée au 01/01/2019.

2)-Amortissement d'une subvention d'équipement

Comme chaque année, le Conseil municipal délibère sur la durée d'amortissement du montant de la subvention d'équipement versée au SIAHB et qui correspond à l'échéance de la dette de l'année.

En 2018, les 17 204.33€ seront amortis sur 15 ans.

3)-Participation à la convention contrat groupe prévoyance.

Le conseil municipal décide de renouveler son adhésion au contrat groupe assurance prévoyance et valide le choix du centre de gestion sur le contrat avec le groupement A2VIP-COLLECTEAM pour une durée de 6 ans : 01/01/2019 au 31/12/2024.

La cotisation obligatoire passe de 1.32% à 1.38%

La participation financière mensuelle par agent est maintenue à 13€ brut.

4)- Création de postes pour avancement de grade.

Sur cette année 2018, deux agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade du fait de leur ancienneté. Afin de réaliser une prochaine nomination, l'assemblée décide auparavant créer les postes correspondants :

- création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

5)-Transport scolaire vers l'école Ste-Thérèse.

Le transport des élèves de l'école Sainte Thérèse concernés par l'accueil périscolaire est assuré le matin et le soir par des services de transports scolaires gérés par la Communauté de communes Estuaire et Sillon.

Conseil Municipal accepte la convention afin de définir les modalités de prise en charge des enfants, dans des cars scolaires, entre l'école Sainte Thérèse et la structure périscolaire de la Commune.

6)-Contrats d'assurance au 01/01/2018

La commune a réalisé une nouvelle mise en concurrence pour les contrats d'assurance de la collectivité.

Une consultation a été lancée le 05/07/2018

Le cahier des charges était constitué de quatre lots :

- Lot 1- Dommages aux biens,
- Lot 2-Responsabilité civile
- Lot 3-Protection juridique-Protection des agents et des élus
- Lot 4-Véhicules à moteur et auto-collaborateurs en mission

Trois entreprises ont proposé une offre pour chaque lot : Groupama, Maïf et SMACL.

Après examen des offres en qualité prix et prestations, le conseil municipal décide de retenir :

| | | |
|-------|----------|--------------|
| Lot 1 | Maïf | 4 873.61€TTC |
| Lot 2 | Maïf | 850.20€TTC |
| Lot 3 | SMACL | 508.13€TTC |
| Lot 4 | Groupama | 955.50€TTC |

Soit un montant total annuel de cotisations de 7 187.44€ TTC .

Le contrat d'étude avec la société Delta-consultant a permis de réaliser une économie de 25% par rapport au marché précédent.

7)-Questions diverses

Cuisine centrale : l'adjoint à la restauration scolaire informe qu'un rapport d'études a été réalisé sur plusieurs communes pour la construction d'une cuisine centrale. Compte tenu de l'impact financier, les élus ne semblent pas valider le projet.

Projet achat de terrain : Un accord de principe est donné pour l'achat d'un terrain proche de l'école Ste - Thérèse en vue de l'aménagement d'un parking.

Locatif : Un logement au 2^{ème} étage se libère au 1^{er} novembre.

Vestiaire football : les travaux d'isolation sont en cours.

Points de collecte des déchets : les représentants de la commission nous informent que des petites modifications sont en réflexion sur l'organisation des différents points de collecte des déchets.

XXXXXXXXXX